

## DEVENIR DES DIPLOMES DE MASTER DE FORMATION INITIALE A 30 MOIS Enquête 22-23 promotion 2019-2020

### Caractéristiques des répondants

Sexe		Régime d'inscription	
Femme	68%	Formation initiale	75%
Homme	32%	Formation alternance	25%
Âge à l'entrée en M2		Composantes	
21 ans ou moins	3%	Droit, économie et sciences sociales	37%
22/23 ans	59%	Arts et sciences humaines	19%
24/25 ans	27%	Sciences et techniques	15%
26 ans et plus	11%	Lettres et langues	15%
Type de bac		Pharmacie	6%
Général	84%	CESR	5%
Technologique	7%	Médecine	2%
Professionnel	1%	EPU	1%
Titre étranger	7%		
Équivalence	0,5%		

Les résultats sont issus de l'enquête sur le devenir des diplômés de master réalisée en partenariat avec le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. La date de référence de l'enquête est le 1er décembre 2022, soit environ 30 mois après l'obtention du diplôme. Le taux de participation à l'enquête atteint 71,5 % (860 répondants).

Les répondants sont globalement représentatifs de la population interrogée. Toutefois, les étudiants de nationalité étrangère (- 3 points) et les hommes (- 1,5 point) sont légèrement sous-représentés.

### POURSUITES D'ÉTUDES POST-M2

En études 2020-2021

**22 %**

En études en 2021-2022

**22 %**

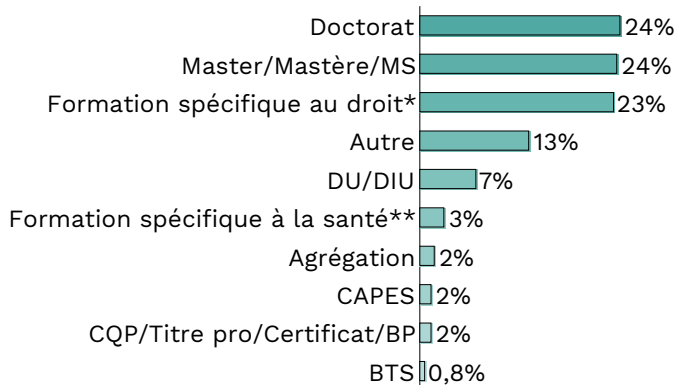
En études à la date de l'enquête (2022-2023)

**16 %**

Répondants ayant poursuivi des études au moins 1 an depuis le M2

**32 %**

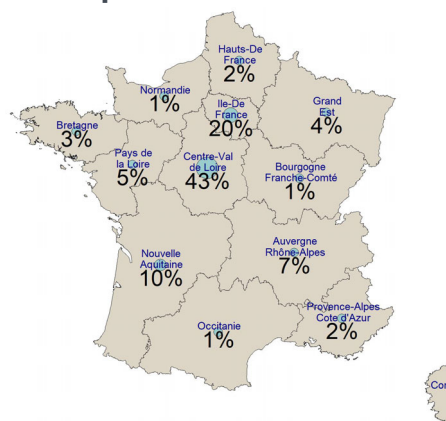
#### Type de formation



\* ex : IEJ, études notariales, ENM...

\*\* ex : thèse de médecine/pharmacie, DESC...

#### Situation géographique des poursuites d'études



NB : 1 % de poursuites d'études à l'étranger

**Près d'un tiers des répondants a poursuivi ou repris des études durant les 3 années suivant la diplomation dont un quart en thèse. Ramené à l'ensemble des répondants, environ 7 % des diplômés se sont inscrits au moins une année en doctorat à la suite du master.**

Certaines modalités présentent un lien statistique significatif avec la poursuite d'études : l'obtention d'un M2 rattaché au CESR (48 % de poursuites d'études), la détention d'une mention très bien au baccalauréat (49 % contre 25 % des non mentionnés) et avoir effectué son M2 en formation initiale (36,5 % contre 17 % des diplômés en alternance). Notons que les diplômés d'un master de Sciences et Techniques (58 %) s'engagent plus fréquemment dans un doctorat.

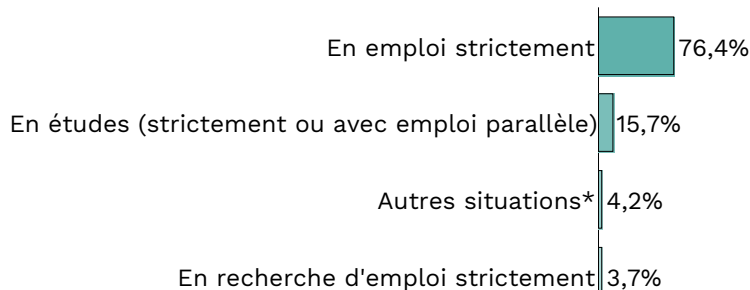
**Parmi l'ensemble des répondants ayant poursuivi des études, 43 % ont opté pour une formation en région Centre-Val de Loire dont 38 % en Indre-et-Loire. À la date de l'enquête, soit deux ans et demi après l'obtention du M2, 16 % des répondants sont toujours inscrits dans une formation.** Parmi eux, 76 % occupent un emploi en parallèle, sous contrat doctoral (44 %), en alternance (13 %) ou sans lien direct avec leur formation.

# INSERTION PROFESSIONNELLE 30 MOIS APRES LE M2

Les taux d'insertion/chômage et les caractéristiques des emplois occupés sont calculés sur les actifs (personnes strictement en emploi ou strictement en recherche d'emploi). Sont également exclues du périmètre les personnes ayant poursuivi ou repris des études après leur M2 afin que les situations soient comparables à 30 mois.

La promotion 2019-2020 a déjà fait l'objet d'une enquête au 1er février 2021 (enquête sur le devenir des diplômés à 6 mois). Dans la suite de cette publication, les résultats de l'enquête à 6 mois seront rappelés afin de comparer les situations et de constater les potentielles évolutions professionnelles rencontrées par les diplômés entre les deux dates d'observation.

## Situation principale à la date de l'enquête (1/12/2022)



\*Inactivité, service civique, parent au foyer...

## Rappel situation principale à 6 mois (1/02/2021)

- En emploi strictement : 50,5 %
- En études (strictement ou avec emploi en parallèle) : 28 %
- En recherche d'emploi strictement : 15 %
- Autres situations : 6,5 %

**Taux d'insertion à 30 mois**  
95,9 %

**Taux de chômage à 30 mois**  
4,1 %

**Taux d'insertion à 6 mois**  
77 %

**Taux de chômage à 6 mois**  
23 %

## DONNÉES NATIONALES - INSEE 4ème TRIMESTRE 2022

**Ensemble de la population française** : Taux de chômage : 7,2 %

**Moins de 25 ans** : Taux de chômage : 16,9 %

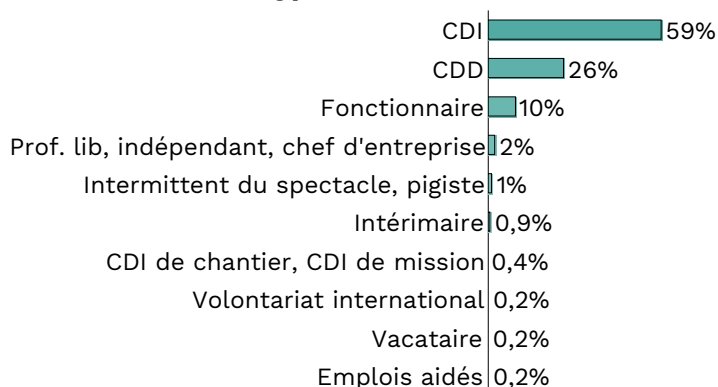
## DONNÉES LOCALES - RÉSULTATS ENQUÊTE PRÉCÉDENTE -

**Enquête précédente à 30 mois (interrogation au 1er décembre 2021) - promotion 17-18** : Taux d'insertion à 30 mois : 94,2 % / Taux de chômage : 5,8 %

# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS

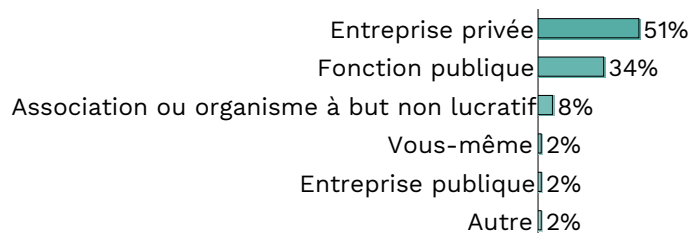
Les données présentées ci-après concernent les répondants en situation stricte d'emploi (exclusion des personnes à la fois en études et en emploi comme les doctorants par exemple) et n'ayant pas poursuivi d'études après leur M2. Effectifs : 539

## Statut ou type de contrat de travail



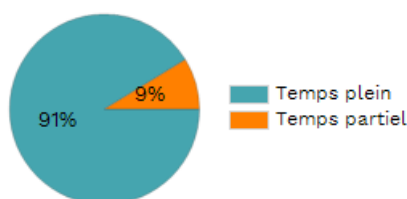
Rappel situation à 6 mois - 50 % d'emplois à durée indéterminée.

## Type d'employeur



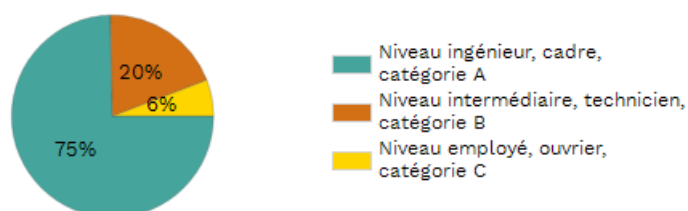
Rappel situation à 6 mois - Entreprise privée : 50 % / Fonction publique : 35 % / Association : 6 % / Entreprise publique : 4 % / Vous-même : 2 % / Autres : 2 %

## Temps de travail



Rappel situation à 6 mois - 87 % d'emplois à temps plein.

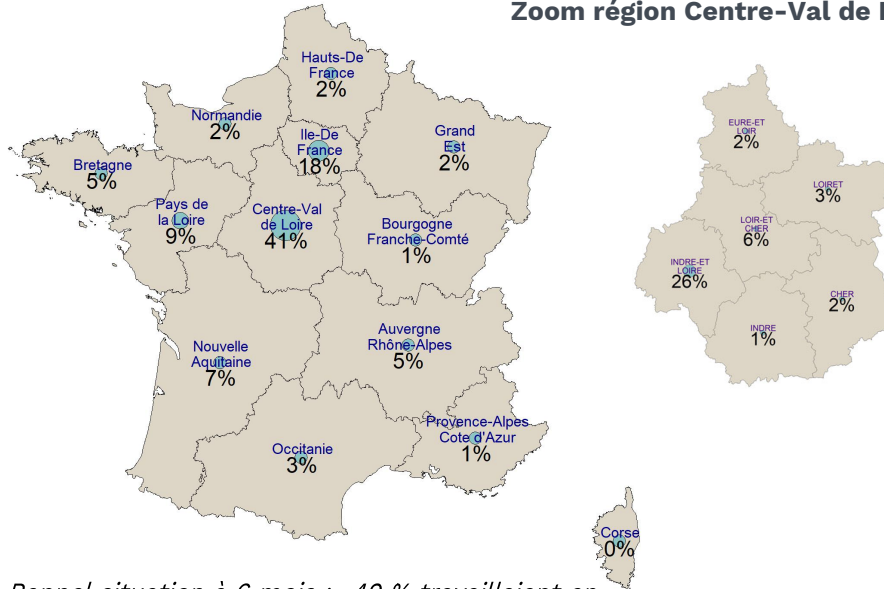
## Profession ou catégorie socioprofessionnelle



Rappel situation à 6 mois - Niveau ingénieur, cadre : 67 % / Niveau intermédiaire, technicien : 26 % / Niveau employé, ouvrier : 7 %

## Situation géographique des emplois

## Situation géographique des emplois - Zoom région Centre-Val de Loire

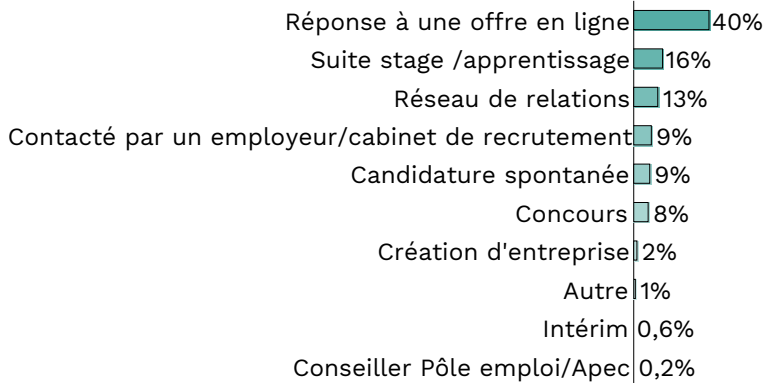


**Revenu médian net mensuel :**  
2062 euros  
**Revenu moyen net mensuel :**  
2164 euros  
*Calcul hors temps partiel et hors emplois à l'étranger. Primes et 13ème mois inclus.*

*Rappel situation à 6 mois - Revenu médian : 1845 euros / Revenu moyen 1729 euros.*

*Rappel situation à 6 mois :- 49 % travaillaient en Centre-Val de Loire dont 30 % en Indre-et-Loire.*

### Moyen principal d'obtention de l'emploi



### Secteurs d'activité économique de l'employeur les plus fréquents :

- 16,5 % Santé humaine et action sociale
- 14 % Administration publique
- 13 % Information et communication (y compris informatique)
- 13 % Enseignement
- 11 % Activités spécialisées scientifiques et techniques
- 7,5 % Activités financières et d'assurance
- 6,5 % Industries
- 6,5 % Commerce, transports, hébergement et restauration

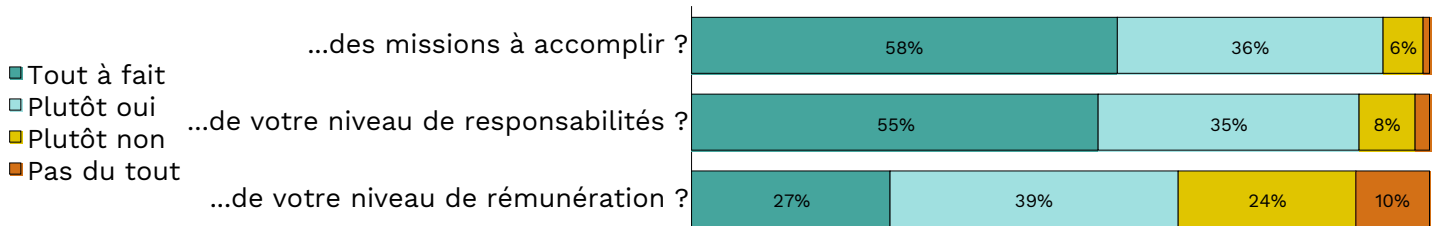
## PERCEPTION DE L'EMPLOI OCCUPÉ

### Selon vous, votre emploi correspond-il...



*Rappel situation à 6 mois - Adéquation avec le niveau ("Tout à fait" ou "Plutôt oui") : 82 % / Adéquation avec la formation : 86 %*

### Êtes-vous satisfait-e dans votre emploi...



*Rappel situation à 6 mois - 92 % Tout à fait ou plutôt satisfaits des missions à accomplir / 89 % du niveau de responsabilité / 68 % de la rémunération.*

- La promotion de master 2019-2020, entrée sur le marché de l'emploi en pleine crise sanitaire, présentait un taux d'insertion à 6 mois plus faible que les promotions précédentes. Nous constatons qu'elle a rattrapé son retard avec **un taux d'insertion à 30 mois atteignant 95,8 %** (1,7 points de plus que la promotion 18-19 à 30 mois). Cet excellent taux d'insertion s'inscrit dans un contexte national de faible taux de chômage. La comparaison des indicateurs à 6 et à 30 mois de la promotion 2019-2020 permet donc de constater une amélioration globale de la situation professionnelle et de la qualité de l'emploi entre ces deux périodes : un taux d'insertion plus élevé (+ 19 points), une augmentation des contrats à durée indéterminée (+ 22 points) et à temps plein (+ 4 points), emploi de niveau "cadre, ingénieur ou catégorie A" en progression (+ 8 points) et un revenu médian en hausse (+ 217€).
- Le secteur privé est le principal recruteur pour nos diplômés de master qui occupent un poste à **51 % dans une entreprise privée**, 8 % dans une association et 2 % ont créé leur propre entreprise. Les emplois dans la **fonction publique représentent tout de même un tiers du volume des emplois**.
- **72 % des répondants strictement en emploi à la date de l'enquête bénéficient d'un contrat ou d'un statut à durée indéterminée** (CDI, fonctionnaire, indépendant). 20 % des contrats à durée déterminée sont d'une durée inférieure ou égale à 6 mois. **Travailler dans le secteur privé augmente les chances d'être embauché sous contrat stable** : 88 % des personnes exerçant leur activité dans une entreprise privée et 73 % dans une association jouissent d'un contrat à durée indéterminée contre 46 % des personnes occupant un emploi dans la fonction publique. De plus, il existe un lien entre le niveau de qualification des emplois et la stabilité du contrat de travail. Ainsi, les catégories les plus basses indiquent plus fréquemment des contrats de type CDD que les "cadres ou ingénieurs".
- **76 % des répondants ont trouvé des débouchés professionnels de niveau "cadre, ingénieur, catégorie A"**. C'est le cas de 80 % des diplômés travaillant dans la fonction publique contre 74 % des diplômés en emploi dans une entreprise privée.
- **Le revenu médian (calculé sur un temps plein en France) est de 2062 € net mensuel**. Il varie significativement selon plusieurs critères. Logiquement, le niveau d'emploi (PCS) s'avère fortement discriminant : **les emplois les plus qualifiés ("cadre, ingénieur") proposent un revenu médian de 2215 € contre 1843 € pour les emplois de niveau "intermédiaire, technicien"** (effectifs trop faibles pour effectuer un calcul sur le niveau "employé, ouvrier"). De plus, **les emplois dans les entreprises privées sont tendanciellement plus rémunérateurs que ceux dans la fonction publique et les associations** (respectivement 2250 €, 1900€ et 1742 €). Le salaire moyen fluctue également selon les domaines disciplinaires observés à partir des composantes d'obtention du diplôme, les diplômés ne s'orientant pas vers les mêmes secteurs d'activités. Par ailleurs, les femmes présentent un salaire moyen inférieur à celui des hommes (2000 € contre 2258 €). Plusieurs explications ont été mobilisées par le MESRI afin de comprendre ces écarts que l'on retrouve régulièrement au niveau national\*. D'une part, les spécialisations disciplinaires sont fortement genrées et les formations très féminisées débouchent sur des conditions d'embauche moins favorables en termes de rémunération. D'autre part, les employeurs attribuant les salaires moyens les plus bas sont également plus prisés par les femmes. Enfin, la distribution des emplois de niveau cadre reste inégale. Moins de femmes sont parvenues au niveau "ingénieur, cadre, catégorie A" à la date de l'enquête (73 % contre 86 % des hommes). Toutefois, les écarts salariaux en défaveur des femmes persistent en neutralisant l'effet du niveau l'emploi et du type d'employeur : à un niveau équivalent "cadre, ingénieur" au sein d'entreprises privées les femmes perçoivent en moyenne 2368 € par mois contre 2429 € pour les hommes.
- **91 % des répondants travaillent à temps plein**. Considérant l'ensemble des répondants strictement en emploi, environ **5 % affirment subir un temps partiel**.
- **41 % des emplois occupés le sont dans la région Centre-Val de Loire dont 26 % en Indre-et-Loire**. Environ **3 % des répondants connaissent une mobilité à l'étranger**. Les diplômés originaires du Centre-Val de Loire ont plus tendance à y rester travailler que les autres. En effet, 58 % d'entre eux occupent un emploi dans la région contre 20 % des diplômés originaires d'ailleurs.

\*Louis-Alexandre Erb MENESR DGESIP, Les inégalités femmes/hommes dans l'insertion professionnelle des diplômé-es de master, note d'information Enseignement supérieur & Recherche 16.06, décembre 2015